

## QUELLES SONT LES INÉGALITÉS HOMMES-FEMMES LIÉES AU TRAVAIL ?

En ce mois de mars où nous fêtons la journée internationale des droits des femmes, nous allons nous attarder sur les inégalités liées au travail et consécutives au traitement différent qu'on fait entre femmes et hommes.

### 1 A quelle heure les femmes commencent-elles à travailler gratuitement ?

L'adage le dit : « à travail égal, salaire égal ». Et pourtant, autant en Belgique qu'en Europe, les femmes en sont malheureusement encore loin. Si on compare le salaire horaire brut des hommes et des femmes dans divers pays européens, on se rend compte que le salaire payé par heure à une femme est inférieur à celui d'un homme. Donc quand un homme finit sa journée à 17h et qu'il a été payé pour cela, **une femme travaille bénévolement entre**

**quelques minutes et plusieurs heures** avant la fin de sa journée selon le pays. Pour gagner le même salaire horaire qu'un homme, vous trouverez ci-dessous l'heure à laquelle une femme devrait arrêter de travailler ! Il n'est pas anodin de voir aussi que les pays avec de nombreux contrats précaires et très flexibles, plus souvent exercés par des femmes (Pays-Bas, Allemagne, Angleterre), sont très en retard dans ce domaine.



### 2 Quel est l'écart salarial entre hommes et femmes en Belgique ?

En Belgique, la **différence salariale entre hommes et femmes se chiffre à 7,6%** lorsque l'on compare les salaires horaires bruts des deux sexes (chiffres 2014). Mais lorsque l'on compare, non plus les salaires par heure, mais **les salaires annuels, l'écart est de 20,6%**.

**7,6%**  
écart en salaire horaire brut

les chiffres de l'écart salarial



**20,6%**  
écart en salaire annuel brut

Le premier chiffre tient compte du fait que les femmes sont souvent moins bien payées que les hommes pour un même travail : à travail et tâches strictement égaux, le salaire est différent. Ce chiffre prend aussi en compte le fait que les métiers exercés majoritairement par des femmes sont toujours sous-rémunérés par rapport à des métiers à compétence équivalente exercés par des hommes. A cela, il faut ajouter que les femmes occupent des emplois qui sont dans le bas de la fourchette salariale (par pression sociale, plafond de verre...).

Le second chiffre tient compte du fait que les femmes subissent le plus souvent des temps partiels et gagnent donc moins (car prestent moins d'heures). Le mot « subir » n'est pas une simple formule : le passage à temps partiel est souvent dicté par une répartition inéquitable des tâches privées. Les emplois féminins sont souvent ceux qui subissent le plus les introductions de flexibilité horaire et/ou de temps partiel. Donc les répartitions inégales des tâches, les stéréotypes entretenus dans la société et sur le marché du travail font que des secteurs entiers (distribution ou nettoyage) ont des jobs à temps partiel exercés par des femmes...

**Ces écarts ont des conséquences très concrètes en termes de droits à la Sécurité sociale : l'écart d'aujourd'hui se perpétue demain.**

Prenons un exemple sur le dossier des pensions : les hommes ont aujourd'hui, tous régimes confondus, en moyenne une pension de 1.480€ tandis que les femmes ont en moyenne une pension de 950€.

**1.480€**  
pension moyenne d'un homme

Les chiffres de l'écart salarial en termes de pensions



**950€**  
pension moyenne d'une femme